

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le mardi 20 octobre 2015 (9 h)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Marilyn Denis, Région n°5 de Saskatoon
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park (audioconférence à partir de 10h40)
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore (par audio conférence)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, Direction de l'éducation, CÉF
Luc Handfield, Direction générale désignée à l'éducation, CÉF
Ronald Ajavon, Direction générale désignée aux affaires, CÉF
Gilbert Hautcoeur, Directeur des projets, CÉF
Catherine Colombet, Adjointe administrative, CÉF

I. OUVERTURE

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance régulière à 9 heures. Monsieur le président remercie les membres de leur présence ainsi que le public. Il invite ensuite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : «Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir » de Jean Jaurès (1859-1914).

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 20 octobre 2015

15.213 JOSEPH POIRIER : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 20 octobre 2015 soit adopté tel que présenté, en supprimant les points 1.6 - Suivis aux résolutions des séances du CSF et 2.1.1 Plan d'actions 2015-2016 : adoption.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

1.4 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 juin 2015*

15.214 JOSEPH POIRIER : Que le procès-verbal de la séance régulière du 24 juin 2015 soit adopté tel que présenté.

Adopté

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015*

15.215 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

2 Abstentions
Adopté

1.6 *Suivis aux résolutions des séances du CSF*

1.7 *** Assentiment sur la correspondance et les points d'information*

15.216 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF retire les étoiles au point 3.1 Correspondance et au point 3.2 Points d'information.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 *Décisions*

~~2.1.1 Plan d'actions 2015-2016 : adoption~~

2.1.2 *Entente entre le CSF et le CSCN : entérinement*

Ce document a été élaboré en collaboration entre l'avocat du CSCN, l'Alberta School Boards (ASBA) et le cabinet d'avocats Miller Thomson pour le CÉF. Cette entente-cadre intègre le transfert de l'école Sans-Frontières.

15.217 CLARENCE BRIAND : Que le CSF procède à la signature de l'entente cadre avec le Conseil Scolaire du Centre Nord relatif au transfert de l'école Sans-Frontières de Lloydminster.

Adopté

2.1.3 *Ressources humaines : divers*

15.218 ALPHA BARRY : Que le CSF se réunisse en huis clos restreint (présence de Donald Michaud, Luc Handfield, Ronald Ajavon et la secrétaire de séance) pour étudier les deux points relatifs aux ressources humaines.

Adopté

La conseillère Marilyn Denis déclare un « conflit perçu » et quitte la séance.

15.219 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF lève le huis clos restreint. Adopté

15.220 CLARENCE BRIAND : Que le CSF accepte la recommandation du Directeur de l'éducation de mettre fin au contrat de l'employé concerné, conformément à l'article 212(2) de la Loi scolaire de 1995, pour les motifs de conduite non professionnelle et comportement inapproprié envers les élèves. Adopté

La conseillère Marilyn Denis réintègre la séance.

15.221 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reçoive le rapport des RH tel que présenté. Adopté

2.1.4 Affaires financières

Formation auprès du SSBA

15.222 ALPHA BARRY : Que le CSF prenne en charge les frais de formation pour le conseiller Clarence Briand auprès du SSBA, en 2015-2016, jusqu'à un montant maximal de 4 000\$ aux fins de la formation intitulée « The school board member education and certification program ». 1 abstention
Adopté

2.1.5 Permissions d'admission

15.223 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reporte la demande de permission d'admission A64 à une prochaine séance et après avoir reçu le procès-verbal du Conseil d'école de l'école Père Mercure. 1 abstention
Adopté

15.224 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reporte la demande de permission d'admission IF58 à une prochaine séance et après avoir reçu le procès-verbal du Conseil d'école de l'école Père Mercure. 1 abstention
Adopté

2.1.6 Demande d'assignation

Demande présentée en détails par Gilbert Hautcoeur, Directeur des projets.

15.225 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF accepte la demande d'assignation de J.P. pour ses enfants durant l'année scolaire 2015-2016 à la condition qu'aucun service ou remboursement pour le transport scolaire soit demandé.

Adopté

Gilbert Hautcoeur quitte la séance.

2.1.7 Nouveau nom pour l'école secondaire Collège Mathieu : adoption

Ce point a été présenté lors de la précédente séance régulière, le 24 juin 2015 et un suivi administratif a été fait auprès de la direction générale du Collège Mathieu.

- 15.226 MARIA LEPAGE :** Que le CSF, après avoir obtenu un avis favorable du Collège Mathieu, accepte la proposition du CÉ de l'école secondaire Collège Mathieu située à Gravelbourg d'attribuer un nouveau nom à l'école secondaire, à savoir : « L'école Mathieu de Gravelbourg ».

Adopté

2.1.8 Désignation du représentant du CSF auprès du SSBA

- 15.227 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF désigne la conseillère Élisabeth Perreault comme représentante du CSF au conseil d'administration du SSBA et Marilyn Denis comme suppléante.

Adopté

2.1.9 Désignation des membres votants à l'assemblée générale annuelle du SSBA

- 15.228 ALPHA BARRY :** Que le CSF accepte la participation à l'assemblée générale annuelle du SSBA à Saskatoon les 8, 9 et 10 novembre 2015 des membres suivants avec un nombre de 2 votes pour chacun d'eux :
- Marilyn Denis ;
 - Joseph Poirier ;
 - et Clarence Briand.

Adopté

- 15.229 ALPHA BARRY :** Que le CSF désigne Clarence Briand comme représentant autorisé à ramasser les bulletins de vote pour le CEF.

Adopté

Pause santé d'une dizaine de minutes à 10h30

Le conseiller Denis Marchildon se joint à la séance aux environs de 10h40.

Clarence Briand : a tenu à remercier les conseillers pour avoir accepté sa demande d'inscription à la formation du SSBA pour l'année 2015-2016 mais il souhaite retarder sa demande d'inscription jusqu'à l'année prochaine.

Suivre une formation offre l'opportunité aux conseillers de se doter de compétences techniques et d'une meilleure compréhension de la gouvernance.
Une limite était nécessaire et un montant fixe de 4 000\$ avait été défini par le

Comité Finances et Vérification afin de respecter le budget tout en permettant à chaque conseiller d'y avoir accès.

Les congrès sont aussi des éléments de formation, en plus de renforcer le réseautage.

Le questionnaire d'évaluation des compétences du CSF préparé par l'administration va aider à considérer les forces et faiblesses et donc les besoins en formation pour chaque conseiller.

2.1.10 Désignation d'un membre votant au Comité consultatif de La Cité universitaire francophone de Regina

Ce membre votant peut être un membre élu ou un membre du personnel administratif.

La participation du CSF permettra de contribuer à l'enrichissement des programmes et des partenariats avec d'autres institutions. Il s'agit d'un travail d'équipe avec un rôle primordial d'appuyer les orientations et l'administration de la Cité.

15.230 JOSEPH POIRIER : Que le CSF désigne Alpha Barry comme membre votant au Comité consultatif de La Cité universitaire francophone de Regina.

1 Abstention
Adopté

2.1.11 Participation au Symposium des parents le 24 octobre 2015 à Saskatoon (APF)

15.231 JOSEPH POIRIER : Que le CSF accepte la participation des conseillers Elizabeth Perreault et André Denis à l'AGA et au Symposium des parents du 24 octobre 2015 à Saskatoon.

1 Abstention
Adopté

15.232 NADINE PENNEY : Que le CSF rembourse les frais jusqu'à un maximum de 500\$, avec pièces justificatives, par conseil d'école pour aider à défrayer les coûts de leur participation au Symposium des parents du 24 octobre 2015 à Saskatoon.

Adopté

2.1.12 Élection partielle des CÉ

15.233 MARIA LEPAGE : Que le CSF déclenche une élection partielle aux conseils d'école suivants :

- Beau Soleil: 1 poste de représentant des parents ;
- ESCM : 1 poste de représentant des parents (mandat de deux ans) et 1 poste de représentant des parents (mandat d'un an) ;
- Bellegarde : 1 poste de représentant communautaire ;
- ÉCF : 1 poste de représentant des parents ;

selon les critères suivants :

- Période des mises en candidature du 29 octobre au 12 novembre 2015

- Scrutin par anticipation le 27 novembre 2015
- Scrutin le 3 décembre 2015.

Adopté

2.1.13 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.

Le CSF a étudié la recommandation n° 15.023 du Conseil d'école de Boréale

- 15.234 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation de débiter une étude de révision de la carte scolaire et de remettre un rapport préliminaire en vertu de la loi scolaire et en dégageant les incidences financières, politiques et administratives..

Adopté

Pause dîner à 12h05 et reprise à 13 heures.

Le conseiller Joseph Poirier a quitté la séance à 13 heures.

Le CSF a étudié la recommandation n° 15.024 du Conseil d'école de Boréale

- 15.235 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation et la conseillère scolaire Maria Lepage de repasser l'entente qui nous lie avec le CA du Centre de la petite enfance de l'école Boréale et de repasser le mandat du CÉF.

Adopté

2.1.14 Participation au Rendez-vous francsaskois du 6 au 8 novembre 2015 à Regina (ACF)

- 15.236 MARIA LEPAGE :** Que le CSF accepte la participation des conseillers scolaires suivants : Marilyn Denis (le vendredi 6 au soir et le samedi 7 novembre 2015) ainsi que Elizabeth Perreault, Alpha Barry et Clarence Briand au « Rendez-vous francsaskois » organisé par L'ACF du 6 au 8 novembre 2015 à Regina.

Adopté

III. Correspondance et points d'information

3.1 Correspondance

- *Remerciements*
- *Ministère de l'Éducation : approbation des revenus et dépenses*
- *Ministère de l'Éducation : AR lettre du 5 mai 2015*
- *Ministère de l'Éducation : AR lettre du 6 juillet 2015*
- *SSBA : rencontres des 23 et 24 septembre 2015*
- *SSBA : octobre 2015*

Discussion autour des échanges de lettres entre le Ministère de l'Éducation et le CSF pour convenir d'une nouvelle démarche en concordance avec la stratégie de gouvernance.

3.2 Points d'information

- *Suivis aux résolutions des séances du CSF*
Non traité

- *Rapports des membres*

La présidence du Comité d'autorisation des dépenses présente son rapport des réclamations examinées lors des rencontres en juillet, septembre et octobre 2015. Ledit Comité soumet à l'appréciation du CSF une réclamation du 29 juin 2015. Les 3 politiques et procédures sont en cours d'examen.

- 15.237 ALPHA BARRY :** Que le CSF accepte le remboursement de la réclamation des dépenses du 29 juin 2015 de la conseillère Élisabeth Perreault pour participation aux rencontres pour la planification et développement du Centre de la petite enfance de Bellevue.
- 2 Abstentions
1 Contre
Adopté
- 15.238 NADINE PENNEY :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses et recommande le remboursement des dépenses telles que validées par ledit Comité en juillet, septembre et octobre 2015.
- Adopté
- 15.239 MARIA LEPAGE :** Que le CSF se réunisse en huis clos restreint et limité aux conseillers scolaires à 14h35.
- Adopté
- 15.240 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF lève le huis clos restreint et limité aux conseillers scolaires à 15h05.
- Adopté

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 *Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances*
Aucune observation

6.1.2 *Rapport de l'autoévaluation de la séance du 24 juin 2015*
Aucune observation

6.1.3 *Autoévaluation de la séance du 20 octobre 2015*
Document distribué aux conseillers présents.

6.1.4 Durée de la séance du 20 octobre 2015

15.241 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance en Comité plénier du 19 octobre 2015 et à la séance régulière du 20 octobre 2015 un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 2 jours de 4 heures et plus.

Adopté

6.2 Prochaine séance :

- *Séance régulière, le 6 novembre 2015, à 9 heures (Regina)*

6.3 Levée de la séance du 20 octobre 2015

15.242 MARILYN DENIS : Que le CSF lève la séance du 20 octobre 2015 à 15h10.

Adopté

La présidence adresse ses remerciements à Elizabeth Perreault et Denis Marchildon pour leur volonté d'assister à la séance et leur participation à distance par audio conférence.

Présidence

Secrétaire